UCLouvain

UCL

Programme

d'études

2021 - 2022

Mineure en sciences de la population et du développement

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Programme 3
Programme détaillé par matière 3
Cours et acquis d'apprentissage du programme 4
Informations diverses 5
Liste des bacheliers proposant cette mineure 5
Conditions d'accès 5
Evaluation au cours de la formation 5
Formations ultérieures accessibles 5
Gestion et contacts 5
Organisation pratique 6

MINSPED - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en sciences de la population et du développement vous offre :

- une réelle initiation aux sciences de la population et du développement, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation théorique à diverses problématiques en sciences de la population et du développement ;
- l'opportunité d'enrichir, par le contact avec la vision critique et éthique des sciences de la population et du développement, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

MINSPED - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les sciences de la population et du développement, une discipline autre que celle de sa majeure, et en saisir les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en sciences de la population et du développement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences de la population et du développement

2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base des sciences de la population et du développement

3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.

4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences de la population et du développement

5. Percevoir les spécificités des sciences de la population et du développement et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maitrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l´identifiant global UCL en cliquant ICI.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

Le programme de la mineure se compose des six cours SPED spécifiques aux programmes de bachelier de la faculté des Sciences économiques, sociales et politiques (ESPO). Si l'un ou l'autre de ces cours est déjà inscrit au programme d'un étudiant ou s'il y a un **conflit majeur d'horaires**, il devra être remplacé par l'un ou l'autre des cours proposés au choix.

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année du programme de bachelier.

Contenu:

Cours obligatoires (30 crédits)

				Bloc annuel	
				2	3
LSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x
LSPED1212	Analyse du développement	Lorena Rocio Izaguirre Valdivieso (supplée Emmanuelle Piccoli)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x

				Bloc annuel 2	3
LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou Benjamin Chemouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x	x
LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Bruno Masquelier Christine Schnor	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x

Cours de remplacement

Si l'étudiant a déjà suivi un des cours obligatoires dans le cadre de sa majeure, il peut le remplacer par un cours de la liste ci-dessous.

LPOLS1211	Politique macroéconomique	André Nyembwe Musungaie	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]	x	x
LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales *Attention : ce cours ne peut être pris seul. L'étudiant devra compléter obligatoirement son programme par l'ajout de LPOLS1221 ou de LCOPS1212.*	Mathieu Berger	FR [q1] [20h] [2 Crédits]	x	x
LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	FR [q1] [25h+20h] [4 Crédits]	x	x
LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Nathalie Burnay	FR [q2] [25h+20h] [4 Crédits]	x	x
LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	FR [q2] [30h+10h] [5 Crédits]	x	x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSPED - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2021-roge1ba]
> Bachelier en histoire [prog-2021-hist1ba]
> Bachelier en sciences mathématiques [prog-2021-math1ba]
> Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2021-huso1ba]
> Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2021-arke1ba]
> Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2021-hori1ba]
> Bachelier en information et communication [prog-2021-comu1ba]
> Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2021-lafr1ba]
> Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2021-rom1ba]
> Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2021-musi1ba]
> Bachelier en sciences religieuses [prog-2021-reli1ba]
> Bachelier en sciences biomédicales [prog-2021-sbim1ba]
> Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2021-spol1ba]
> Bachelier en philosophie [prog-2021-filo1ba]
> Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2021-soca1ba]
> Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2021-germ1ba]
> Bachelier en droit [prog-2021-droi1ba]
> Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2021-edph1ba]
> Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2021-clas1ba]
> Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2021-farm1ba]
> Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2021-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Ne nécessitant pas de prérequis ou de formation spécifique au départ, la mineure est ouverte à tout étudiant inscrit dans un programme de bachelier de l'UCL. Reposant sur des outils et des approches relevant essentiellement des sciences sociales et humaines, elle constitue une offre de formation complémentaire tant pour les étudiants relevant des sciences et technologies ou des sciences de la santé que pour ceux qui souhaitent donner une ouverture supplémentaire à leur programme en sciences humaines.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure peut être choisie par l'étudiant engagé dans un parcours disciplinaire comme un élément en soi d'ouverture intellectuelle et de formation à une problématique interdisciplinaire. Elle peut aussi être conçue comme une étape préparatoire au Master 120 en sciences de la population et du développement.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: Ester Lucia Rizzi (https://uclouvain.be/repertoires/ester.rizzi)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Andreia Lemaître (https://uclouvain.be/repertoires/andreia.lemaitre)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: D. Tabutin

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) chantal.herman@uclouvain.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO) 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annueldu programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription à la deuxième année du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

https://uclouvain.be/espo-mineures.html (https://uclouvain.be/espo-mineures.html)

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de la deuxième année du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay cecile.delannay@uclouvain.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, frederique.rotsaert@uclouvain.be tel : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : https://uclouvain.be/espo-mineures.html (https://uclouvain.be/espo-mineures.html)